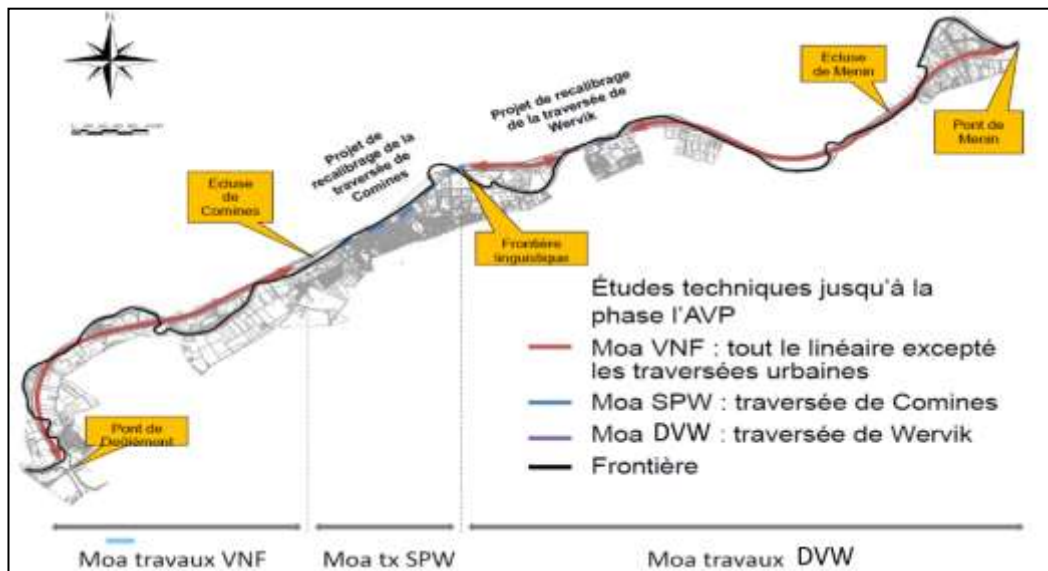


La signature à Bruxelles le 19 novembre 2018 de la Convention internationale entre la République française, la Région flamande et la Région wallonne relative à l'aménagement de la section transfrontalière de la Lys mitoyenne entre Deulémont en France et Menin en Belgique, marque une étape importante de l'évolution du réseau fluvial européen Seine-Escaut suite aux accord internationaux signés depuis novembre 2005 et leur mise en œuvre par Voies navigables de France (VNF), le Service public de Wallonie (SPW) et de Vlaamse Waterweg (DVW) dans le cadre du Groupement européen d'intérêt économique Seine-Escaut.



Au sein des 1100 km de voies navigables à gabarit Vb du réseau Seine-Escaut, le premier réseau européen de transport fluvial, les travaux de recalibrage de la Lys mitoyenne permettront de faire passer en double sens des convois Va (135m\*11,4m) et en alternat des convois Vb (185m\*11,4m), une étape de l'amélioration progressive du réseau jusqu'à l'horizon 2030 ou doivent être achevés tous les projets contribuant à la croissance et une mobilité durable en Europe.



La maîtrise d'ouvrage des travaux transfrontaliers est répartie en trois sections : de Deûlémont à l'écluse de Comines sous maîtrise d'ouvrage française (VNF), de l'écluse de Comines à la frontière Wallonie/Flandre sous maîtrise d'ouvrage wallonne (SPW), de la frontière Wallonie/Flandre au pont de Menin sous maîtrise d'ouvrage flamande (DVW).

Le montant total des travaux est estimé à 140 Millions € TTC. L'opération est financée à 40% par l'Union européenne dans le cadre des programmes multi-annuels RTE-T 2007-2013 et MIE 2014-2020, par les Etats, les Régions et les collectivités territoriales.

Les travaux engagés en Flandre depuis plusieurs années sur la traversée de Wervik se termineront fin 2019. Les travaux en Wallonie débuteront début 2019, et en France mi-2019. L'ensemble du recalibrage de la Lys mitoyenne sera achevé en 2025.

Avec les travaux de rénovation du canal de Condé à Pommeroeul, et les travaux d'amélioration du canal Dunkerque-Escaut vers le Port de Dunkerque, ils constituent la partie Nord du réseau qui sera connecté au bassin de la Seine avec le canal Seine-Nord Europe, maillon manquant du réseau Seine-Escaut.

Le réseau Seine-Escaut connectera de façon continue et économique les ports intérieurs du Nord de la France, de la Flandre et de la Wallonie aux grands ports maritimes du Havre, Rouen, Dunkerque, North Sea Ports, Anvers et Rotterdam.

L'ensemble de ces travaux font partie des 12 activités de l'action Seine-Escaut 2020 portées par Voies navigables de France, la Société du Canal Seine-Nord Europe, le Service public de Wallonie et de Vlaamse Waterweg qui est actuellement cofinancée dans le cadre du Mécanisme d'interconnexions européenne sur la période 2014-2020 (MIE 2014-2020) par l'Europe, les Etats, les Régions et les collectivités territoriales.

Contact : Sylvie Dubreuil 156 rue du Faubourg Saint-Denis [sylvie.dubreuil@vnf.fr](mailto:sylvie.dubreuil@vnf.fr) Tel +33 1 71 96 61 13



Cofinancé par l'Union européenne  
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe